



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 30 avril 2026

Membres en exercice : 8

Date de Publicité : 30 avril 2026

D/2026-010

Aujourd'hui, jeudi 30 avril 2026, à 9 heures 40, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

Madame Ariane ARY

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames ARY, CASSOU-SCHOTTE, FAHMY et OKOU et Messieurs BOUSQUET et MABIALA

Etaient en visioconférence :

A titre de suppléants :

Mesdames DOULUT et LE BOULANGER et Monsieur CLEDEL

Etaient excusés :

Mesdames AUDOIT, BICHET, FABRE, MARCHES, AIT KEDDOUR et Messieurs ADAM et LASSALLE-BAREILLES

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC**

D / 2026-010

**Installation du Comité Syndical
Election du.de la. des Vice-Président.es - Décision - Adoption**

Mesdames, Messieurs,

Je vous rappelle qu'en application de l'article L. 2122-7 du C.G.C.T., le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjointes parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Il en va de même pour l'élection des Président.es et Vice.s-Président.e.s d'un syndicat intercommunal.

Je demande que la.es candidature.s aux fonctions de Vice-Président.e soit.ent présentée.s.

Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE présente sa candidature.

Madame ENFERT Flore, DRH du SIVU, demande à l'assemblée si d'autres personnes sont candidates.

Réponse : Non

Je déclare le scrutin ouvert.

Vous êtes invités à déposer vos suffrages dans l'urne.

Je me permets de vous rappeler que, conformément aux instructions ministérielles, les bulletins doivent être remis pliés, de façon à assurer le secret du vote.

Délégués titulaires ou suppléants participant au vote :

Pour Bordeaux :

- Mme Anne FAHMY
- Mme Ariane ARY
- M. Ludovic BOUSQUET
- Mme Fannie LE BOULANGER

Pour Mérignac :

- Mme OKOU Preslia
- Mme Aurélie DOULUT
- Mme Sylvie CASSOU-SCHOTT
- M. Prefmandh MABIALA

Voici le résultat du 1^{er} tour de scrutin

Votants 8
Bulletins blancs 0
Suffrages exprimés 8
Majorité absolue 8

Ont obtenu :

- Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE 8 Voix

Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE est élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 30 avril 2026

La Présidente,



Ariane ARY